

COMISSÃO DA CEDEAO



ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en
Eau

Department of Agriculture, Environment and Water
Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

RAPPORT D'ACTIVITES AU 30 SEPTEMBRE 2017

Octobre 2017

Sigles et Abréviations	3
RESUME.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. VOLET ADMINISTRATION	6
1.1. Appui institutionnel.....	6
1.2. Organisation des comités de pilotage des projets et programmes.....	6
1.3. Participation à des rencontres.....	6
1.4. Elaboration des outils de gestion	7
1.5. Acquisitions.....	8
1.6. Fonctionnement	8
1.7. Production des rapports	8
1.8. Coordination des projets et programmes	9
II. VOLET INVESTISSEMENT	10
2.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAQ)	10
2.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO	10
2.3. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA	12
2.4. Le Projet faim zéro	13
2.5. Le Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest	13
2.6. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)	15
2.7. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)	17
2.8. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO)	17
III. EXECUTION BUDGETAIRE.....	18
IV. ANALYSE DE LA PERFORMANCE	21
V. DIFFICULTES	21
VI. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	22
ANNEXE I: TEMPLATE DE L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE	23

Sigles et Abréviations

AECID	: Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
AFD	: Agence Française de Développement
AIC	: Agriculture Intelligente face au Climat
ANSAT	: Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo
APESS	: Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ARAA	: Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
BIDC	: Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	: Comité Inter Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel
CRA	: Centre Régional d'Agrhymet
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FSS	: Filets sociaux de sécurité
NAFCO	: National Food Buffer Stock Company
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OPAM	: Office des Produits Agricoles du Mali
OPF	: Organisation Professionnelles Fautières
OPVN	: Office des Produits Vivriers du Niger
PASANAO	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PRAOP	: Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles
PRIA	: Programme Régional d'Investissement Agricole
PTBA	: Plan de travail et Budget Annuel
ROPFA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	: Réseau de prévention de Crise Alimentaire
RRSA	: Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion de Stock de Sécurité
TCP	: Programme de Coopération Technique
UE	: Union Européenne
USAID	: Agence des Etats-Unis pour le Développement International

RESUME

A la date du 30 septembre 2017, le taux d'exécution budgétaire s'établit à 41,71% alors que le taux de réalisation physique est de 46,66% ce qui donne un niveau d'efficience performant. En s'intéressant au budget sur ressources internes (budget de 532 877 UC) le taux d'exécution budgétaire est de 51,10%. Ces taux ne signifient pas une performance faible car toutes les activités programmées seront exécutées selon la disponibilité des ressources au cours du dernier trimestre.

Les principales réalisations des trois trimestres écoulés sont :

- La coordination de 8 projets et programmes régionaux, le suivi de 34 projets innovants sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les filets sociaux de sécurité portés par divers acteurs de développement dans les Etats membres (ONG, Organisations professionnelles, Ministères publics, etc.) ;
- Le renforcement des capacités des 15 Etats membres et des acteurs régionaux sur la budgétisation des projets d'investissements agricoles ;
- Le lancement du deuxième appel à propositions de 1 900 00 euros sur les filets sociaux de sécurité ;
- L'appui technique aux pays dans leur processus d'élaboration des Plans nationaux d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La constitution en cours du premier stock physique de la réserve de 11 250 tonnes de céréales et 21 000 tonnes de céréales en cours de contractualisation ayant permis l'intervention de la Réserve dans le Nord-Est du Nigéria (730 tonnes de céréales déjà livrées et 400 tonnes en cours de livraison) ;
- L'élaboration d'un plan de communication et d'une charte graphique de l'ARAA en cours de validation ;
- L'élaboration du manuel de suivi-évaluation de l'ARAA ;
- La revue qualité du manuel de procédure de l'ARAA et l'implantation du SAP.

Les principales difficultés ont été la révision des programmes d'activités des deux derniers trimestres à 30% de leur budget, ce qui a entraîné la reprogrammation des activités d'envergure (renforcement des capacités en ingénierie de projet et comité technique de gestion des projets et programmes) au dernier trimestre.

Le transfert des fonds tardif du budget PTBA 2017 du projet d'appui à la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA a également entravé l'exécution de certains projets terrains sur les filets sociaux de sécurité.

Pour la Commission, il s'agira de rendre disponibles à l'ARAA les ressources internes qui ne représentent que 1,96% du budget global de l'ARAA.

INTRODUCTION

L'ARAA dont le mandat est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées », a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le lancement officiel de l'Agence s'est déroulé à Lomé, le 27 septembre 2013.

Au cours des trois premiers trimestres, l'ARAA a eu sous sa coordination huit (08) projets/programmes régionaux en cours d'exécution. Ces projets/programmes concourent à l'atteinte des résultats des quatre objectifs spécifiques du Cadre d'orientation stratégique 2025 de l'ECOWAP :

- a. OS1. « Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post production » ;
- b. OS2. « Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles, inclusives et compétitives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional » ;
- c. OS3. « Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables » ;
- d. OS4. « Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire ».

En rappel, pour l'année 2017, un plan de travail et budget annuel (PTBA) a été adopté lors de la réunion du Comité d'orientation de l'ARAA, tenue à Lomé en République Togolaise en mars 2017 et le Conseil des Ministres de novembre 2016. Sur la base de ce programme, les principales réalisations à la date du 30 septembre 2017, se résument en deux grands volets : i) volet Administration et ii) volet Investissement ou programme.

I. VOLET ADMINISTRATION

L'Agence a inscrit au titre des trois trimestres écoulés de l'année 2017, plusieurs activités entrant dans sa phase d'opérationnalisation en vue de l'atteinte de son mandat.

Les activités programmées au niveau de ce volet concernent i) l'organisation du comité d'orientation de l'ARAA et des comités de pilotage des projets et programmes sous sa coordination ; ii) la participation à des rencontres ; iii) l'appui institutionnel des partenaires ; iv) l'équipement des locaux ; v) le fonctionnement ; vi) la coordination des projets et programmes et vii) la production des rapports.

1.1. Appui institutionnel

AECID : l'appui de l'AECID a permis, (i) la poursuite de la prise en charge de l'équipe technique de l'ARAA (le Chef de l'Unité technique, l'expert en planification stratégique et gestion de cycle de projets agricoles et l'expert en sécurité alimentaire et gestion de la vulnérabilité), (ii) le financement de certaines missions de supervision des projets terrain et (iii) le fonctionnement (fournitures, communication, électricité).

1.2. Organisation des comités de pilotage des projets et programmes

La réunion du comité de pilotage de chacun des six (06) projets sous la coordination de l'ARAA ainsi que le Comité d'Orientation de l'Agence ont été organisés du 13 au 16 mars 2017 à Lomé en République Togolaise. Ces réunions ont connu la participation de toutes les parties prenantes. Elles ont permis l'approbation, (i) des rapports d'activités annuels 2016 (physiques et financiers), (ii) des programmes d'activités et budget annuel 2017 de l'ARAA et des projets/programmes. Des orientations et des recommandations ont été formulées pour une meilleure mise en œuvre efficiente et efficace des activités.

Pour le cas spécifique du projet de soutien au plan régional de lutte et de contrôles des mouches de fruits en Afrique de l'Ouest, du fait du cycle de production de la mangue, le comité de pilotage qui s'est tenu en juillet 2017 à Abuja.

1.3. Participation à des rencontres

L'ARAA a représenté la Commission ou participé à plusieurs rencontres de dimensions nationales, régionales et internationales (Réunion sur les Agropoles à Kara au Togo, Réunion du RPCA à Paris en France, Réunion de Haut niveau sur la Clôture du Programme sur l'Elevage (VET-GOV) à Addis Abeba en Ethiopie, 7^{ème} forum de l'Alliance pour la révolution verte en Afrique à Abidjan en Côte d'Ivoire, Réunion du Conseil d'administration du CORAF à Banjul en Gambie). Outre ces rencontres l'Agence a participé au 12^{ème} comité de coordination de la planification stratégique de la CEDEAO et aux autres réunions internes de la Commission.

1.4. Elaboration des outils de gestion

Au cours des trois trimestres écoulés 2017, l'Agence a assuré :

- L'élaboration de son manuel de suivi-évaluation et de son rapport de performance 2016. Ce manuel décrit le dispositif de suivi-évaluation organisé en six grandes composantes :
 - Les acteurs du système du suivi-évaluation de l'ARAA : leurs rôles et leurs attentes ;
 - Les procédures et outils de planification ;
 - Les procédures et outils de suivi : le dispositif de collecte, le traitement et l'analyse de données ;
 - Les procédures et les outils de rapportage ;
 - Les procédures de dissémination des informations, de gestion des connaissances et de capitalisation des acquis ;
 - Le cadre de mesure de rendement de l'ARAA.

Pour le déploiement des outils de suivi-évaluation, il est prévu au cours du dernier trimestre, le développement d'une base de gestion des données informatisées afin d'assurer une gestion efficace de la mise en œuvre des projets et programmes dont le portefeuille ne cesse de croître.

Outre l'élaboration du manuel de suivi-évaluation, l'Agence a assuré :

- Une revue qualité de son manuel de procédures qui a été élaboré avec la participation de la CEDEAO et des personnes ressources ;
- Le déploiement du SAP (logiciel intégré de gestion) au sein de l'ARAA et la participation de ses cadres à la formation sur Ecolink et du SAP.

Les plus grands acquis en matière de communication auront été :

- Le lancement du site web de l'ARAA (www.araa.org) en mars dernier ;
- L'élaboration du plan de communication et de la charte graphique de l'ARAA ;
- La production et la publication d'articles sur le site Web de l'ARAA (www.araa.org) concernant les acquis majeurs de l'Agence ainsi que de ses projets et programmes.

1.6. Acquisitions

Pour le fonctionnement et les activités des projets et programmes, des contrats pour la fourniture de biens et services ont été conclus suite à des processus de mise en compétition conformément au dispositif réglementaire pour l'acquisition du matériel informatique, des fournitures de bureau et la sélection des consultants.

Les processus de passation de marchés en vue de la constitution du premier stock de la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO ont abouti à : i) la contractualisation avec 4 fournisseurs pour l'achat de 11 250 tonnes de céréales dont le stockage est en cours dans les sous espaces Centre et Est et ii) la contractualisation avec les structures nationales pour la gestion des stocks des vivres de la RRSA (au Burkina, au Ghana, au Niger et au Nigeria).

Pour garantir une bonne gestion des stocks, l'Agence a également assuré la contractualisation avec des cabinets pour la réalisation d'une étude de capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks et l'élaboration d'un code de bonne conduite en matière de gestion des stocks de sécurité alimentaire.

Par ailleurs, un deuxième marché de livraison de céréales de 21 000 tonnes de céréales a été lancé.

1.7. Fonctionnement

Le fonctionnement a concerné principalement l'organisation du Comité d'orientation et des comités de pilotage des projets et programmes, la prise en charge de certaines missions de l'ARAA, les frais de traduction, de production et d'impression des documents, les frais de maintenance du bâtiment, de matériels informatiques et de véhicules, les frais de gardiennage du siège, des travaux d'électricité, d'assurance et de carburant pour les véhicules.

1.8. Production des rapports

Tous les rapports requis ont été élaborés et transmis à la Commission. Il s'agit du rapport d'activités et financier annuel 2016, du programme d'activité et budget annuel 2017 de l'ARAA ainsi que de tous les projets et programmes sous sa coordination.

En vue de la mise en œuvre du programme d'activités et budget 2017, les programmes de travail trimestriels ont été élaborés et transmis dans les délais ce qui a permis l'adoption et la mise en œuvre des activités.

1.10. Coordination des projets et programmes

L'ARAA a assuré la coordination de 08 projets et programmes régionaux d'un coût total de 113 millions de dollars pour la durée de leur mise en œuvre.

Il s'agit du : i) Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO) ; ii) Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO ; iii) Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA ; iv) Projet de renforcement des initiatives régionales pour éradiquer la faim et la malnutrition en Afrique de l'Ouest ; v) Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest ; vi) Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest ; vii) Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP) ; viii) Projet de renforcement des capacités de l'ARAA (TCP-FAO).

L'ARAA a lancé le deuxième appel à propositions de projets sur les filets sociaux de sécurité alimentaire qui a abouti à la soumission de 291 projets dont l'évaluation des notes succinctes de projets a été finalisée et celle des notes détaillées en cours.

Trente-quatre (34) projets terrains en cours de mise en œuvre dans les Etats membres de la CEDEAO ont été sélectionnés entre 2015 et 2016 dans le cadre de 4 appels à propositions de projets. Ces projets d'un coût total de 5 878 936 Euros ont été principalement financés par l'AFD à travers le PASANAO pour 24 projets et l'AECID pour 10 projets sur les filets sociaux de sécurité. La contribution attendue de la CEDEAO est de 6,62%.

Au cours de la période écoulée, des missions de supervision ont été organisées auprès desdits projets et ces missions se poursuivront au dernier trimestre afin d'assurer une bonne mise en œuvre des projets et de garantir l'impact escompté auprès des populations.

En vue d'assurer un suivi plus rapproché des projets et programmes sous la coordination de l'ARAA, il a été institué au sein de l'Agence chaque trimestre une rencontre de présentation des rapports et des programmes d'activités trimestriels. Trois rencontres ont été tenues et ont permis de faire l'état de mise en œuvre des activités et des recommandations des comités de pilotage.

III. VOLET INVESTISSEMENT

Le volet investissements concerne la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes.

3.1. Le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAQ)

D'un coût global de 12,34 millions d'Euros (dont 10,4 millions d'Euros financés par l'AFD et 1,94 millions d'Euros sur les fonds propres CEDEAO) et d'une durée initiale de 4 ans, le programme a été prorogé de deux ans. L'achèvement technique du projet est prévu pour le 30 juin 2018. L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations ouest-africaines, principalement en renforçant les capacités des dispositifs nationaux et régionaux de sécurité alimentaire à prendre en compte les nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire, la diversité des situations et l'interdépendance des économies nationales en Afrique de l'Ouest.

Les réalisations ont consisté en :

- L'appui à l'élaboration du schéma institutionnel de l'ARAA dont le rapport provisoire est en cours de finalisation ;
- La poursuite du Master « Sécurité alimentaire » exécuté par le Centre Régional AGRHYMET du CILSS ;
- L'intégration de la dimension « revenu des ménages » dans le suivi de la vulnérabilité dans trois pays (Mali, Côte d'Ivoire, Ghana) à travers la réalisation des enquêtes HEA par l'INSAH du CILSS ;
- La poursuite de la mise en œuvre et du suivi de 24 projets innovants sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle portés par divers acteurs de développement dans les Etats membres (ONG, Organisations professionnelles, Ministères publics, etc.). Ces porteurs de projets ont été identifiés par le biais des appels à propositions de projets conduits par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). Ces projets s'inscrivent dans les thématiques suivantes : i) la fortification des aliments et la production locale des produits de supplémentation nutritionnelle, ii) la sécurisation des systèmes d'activités pastoraux, iii) le renforcement des systèmes de crédit et d'assurance agricoles, (iv) le stockage et la commercialisation des produits agricoles et gestion des risques de marché, (v) les comportements alimentaires, enjeux pour la valorisation des ressources locales ; (vi) les techniques de production agricole résilientes, et (vii) l'emploi et la formation professionnelle des jeunes ruraux. Durant le troisième trimestre 2017, l'équipe de la Coordination du PASANAQ, avec l'appui de consultants ont effectué des missions d'évaluations préfinale des projets issus des appels à propositions n°2 (10 projets) et n°3 (7 projets). Les aides mémoires sont en cours de rédaction.

3.2. Le Projet de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO

Pour un coût de 4,016 millions USD financés par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et pour une durée de 4 ans, le projet connaîtra une extension jusqu'au 31 décembre 2017. Ce projet est mis en œuvre par la FAO et a pour objectif de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les États membres de la CEDEAO.

Au cours des trois trimestres, en termes de renforcement des capacités de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, les principales réalisations ont concerné l'organisation de 3 ateliers régionaux de renforcement des capacités des 15 États membres et des acteurs régionaux sur la budgétisation des projets d'investissements agricoles (logiciel COSTAB). Ces formations ont renforcé les capacités de 60 cadres de la Région. Elles ont été organisées comme suit :

- Du 13 au 17 février 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire au bénéfice des représentants des pays membres francophones ;
- Du 27 au 31 mars 2017 à Freetown en Sierra Leone au bénéfice des représentants des pays membres anglophones ;
- Du 04 au 08 Avril 2017 à Niamey au Niger au bénéfice des Experts des organisations et acteurs régionaux impliqués dans la mise en œuvre de l'ECOWAP à savoir : la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, l'ARAA, la BIDC, la BOAD, le CILSS, le ROPPA, le RBM, l'APSS, AFAO WAWA). Ces formations ont renforcé les capacités de 60 cadres de la Région.

Outre ces renforcements de capacités dont le résultat visé est d'accroître le taux de mobilisation des ressources externes, des appuis aux processus PNIASAN au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée, au Togo et en Guinée Bissau sont en cours. Des missions conjointes de supervision et d'accompagnement du processus PNIA 2 ont été conduites respectivement au Burkina Faso, au Togo, au Bénin, en Sierra Leone, au Liberia, en Gambie en Guinée Bissau, en Guinée, au Mali et en Côte d'Ivoire sous le leadership du HubRural dans le cadre du Groupe Technique d'appui ECOWAP.

Par ailleurs suite à la soumission de la requête d'extension du projet pour 6 mois sans cout additionnel, l'AECID a approuvé l'extension du projet jusqu'au 30 juin 2018.

3.4. Le Projet d'appui à la politique agricole régionale de la CEDEAO, ECOWAP/PDDAAA

Ce projet est mis en œuvre à travers un mémorandum signé en 2014 entre la CEDEAO et l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'AECID contribue à hauteur de 5 millions d'Euros avec un cofinancement de la CEDEAO de 10% des coûts des transferts directs aux projets terrains. Le projet vise l'appui à l'établissement et au fonctionnement de l'ARAA et la mise en place d'actions « innovantes » dans le domaine des filets Sociaux de sécurité alimentaire dans les pays de l'espace CEDEAO.

Les principales réalisations sont les suivantes : (i) la poursuite de la prise en charge du personnel de l'Unité technique de l'ARAA qui s'est poursuivie jusqu'en fin septembre 2017; ii) le recrutement en cours de finalisation d'un comptable gestionnaire pour assurer le suivi comptable et financier des projets terrains ; iii) la poursuite du suivi des dix (10) projets issus du premier appel et ii) le lancement du deuxième appel à propositions le 24 février 2017 qui a abouti à la réception de 291 projets dont 182 notes succinctes ont été évalués éligibles et dont l'évaluation des notes succinctes sont finalisées. Le processus a abouti à la sélection de 60 projets dont les notes détaillées sont en cours d'évaluation.

Les missions de suivi des projets terrains se sont poursuivies (les missions d'évaluation préliminaire se sont déroulées en novembre 2016 auprès des 10 projets) au cours de la période sous revue auprès de deux projets (Afric'Mutualité au Bénin, APS au Sénégal, AFV et RBM au Niger) et devra se poursuivre au cours du dernier trimestre. La mission de suivi au Bénin a permis à la Coopération espagnole de se rendre compte de l'état effectif de la mise en œuvre des projets du premier appel à propositions de projets mais également de la prise en compte des recommandations de la mission d'évaluation préliminaire décembre 2016.

Des rapports annuels de mise en œuvre des projets ont été élaborés et sont disponibles. Sur la base des rapports annuels, des fiches projets ont été élaborés et ont fait l'objet de publication et de diffusion, à travers le site web de l'ARAA (www.araa.org).

3.6. Le Projet de renforcement de l'initiative faim zéro de la CEDEAO

Pour un coût global de 5,58 millions USD (dont 3 millions USD financés sur les fonds propres CEDEAO et 2,58 millions USD par la Coopération allemande), le projet est initialement prévu sur la période 2013-2016. Il a effectivement démarré en 2014 et a obtenu une prolongation d'un an, pour prendre fin en 2017. Son objectif est de contribuer à l'éradication de la faim et de la malnutrition en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2025.

Les principales réalisations sont :

- Le renforcement des capacités des membres de l'Assemblée Nationale du Bénin pour la promotion du droit à l'alimentation qui a abouti à l'élaboration d'un plan d'action et un projet de création d'un groupe parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La validation du cadre conceptuel et la feuille de route de l'Initiative Faim Zéro de la CEDEAO ;
- L'appui technique et financier au niveau régional au processus du suivi de la formulation des Plans nationaux d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- L'appui technique au Cap Vert, au Bénin et à la Gambie dans leur processus d'élaboration des Plans nationaux d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- L'appui à la Sierra Leone pour la prise en compte de la nutrition et de la protection sociale dans son Plan national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (ICADEP) ;
- L'appui au Burkina Faso pour la formulation d'un projet à soumettre au Fonds Vert pour financement ;
- L'appui technique au Niger et au Nigeria pour la budgétisation respectivement du Plan d'Action 2016-2020 de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle et la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans le cadre de l'Agenda pour la Transformation de l'Agriculture.

3.7. Le Projet de Soutien au Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest

Le projet de soutien au plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest est initié par la CEDEAO et l'UEMOA pour lutter contre le fléau des mouches des fruits au double niveau régional et national. Les activités de niveau régional sont mises en œuvre par la cellule de coordination basée à Bamako et les activités du niveau national sont exécutées par les comités nationaux sous la supervision de la cellule de coordination.

Démarré en août 2015 et prévu pour une durée de 4,5 ans, le coût du projet est de 23,5 millions d'Euros dont 17 millions d'Euros sont financés par l'UE, 1,5 millions par l'AFD et 5 millions sur fonds propres CEDEAO et des Etats membres. Basé à Bamako, le projet a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes et particulièrement des petits producteurs, contribuant à la sécurité alimentaire dans la sous-région et à la réduction de la pauvreté. Le projet couvre huit pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali et Sénégal) et est axé sur les composantes surveillance, lutte, renforcement des capacités et recherche appliquée. Des travaux sont en cours pour l'intégration de deux pays (Nigeria et Togo) dans les pays bénéficiaires du projet.

Les principales réalisations sont :

- La mise en place en cours d'un système de surveillance pour le contrôle des mouches des fruits dont les principales actions majeures au cours de la période sont :
 - La mise en place du réseau des opérateurs de collecte hebdomadaire des données sur les infestations des mouches des fruits dans les 22 bassins de production de mangues afin d'assurer l'opérationnalisation du système de surveillance national ;
 - La modélisation du système de la surveillance ;
 - L'acquisition des équipements d'alerte et la conception du système d'alerte ;
 - La formation des 32 formateurs de formateurs, la formation de 182 formateurs nationaux au niveau national et de 1821 producteurs de mangue ;
 - L'identification de vingt vergers de surveillance supplémentaires au niveau national soit au total 504 vergers de la surveillance au niveau nationale ;
 - La pose du piégeage et le suivi des infestations et de la collecte des données sur les infestations des mouches en cours au niveau national au Sénégal, du Burkina et en Guinée;
- La mise en place d'un système de lutte en cours contre les mouches des fruits à travers :
 - L'acquisition et la mise à disposition effective de 68 100 litres de GF120- Succès Appât et de 195 000 sachets de Timaye livrés dans tous les pays;
 - La formation de 37 formateurs sur les techniques du post-récolte ; et
 - La démonstration des technologies efficaces de lutte dans 206 vergers pilotes dont 183 en lutte intégrée et 23 vergers pilotes en lutte biologique ;

- La formation de 254 techniciens et 5223 producteurs aux techniques de lutte intégrée, principalement au Burkina, Sénégal, Mali, en Guinée et au Bénin ;
 - Le traitement et la protection contre les mouches des fruits de 15 445ha de vergers ;
 - La formation de 188 producteurs dont 108 femmes sur les risques phytosanitaires.
- Pour assurer une surveillance et une lutte efficaces, le projet a permis le renforcement des capacités des techniciens du laboratoire régional de référence en bonnes procédures de laboratoire ; la formation de 16 formateurs en provenances des Directions de la protection des végétaux, les organisations des producteurs et les inspecteurs phytosanitaires sur la réglementation internationale et le contrôle phytosanitaire (session II) et enfin, la formation de 16 techniciens des laboratoires nationaux des 8 pays en taxonomie des mouches des fruits ;
 - Des travaux de recherche pilotés par le CORAF sont poursuivis afin de contribuer à apporter une réponse efficace à la lutte contre les mouches des fruits. On note la poursuite des encadrements de 17 Masters dont 11 masters ont soutenus leur mémoire et 2 doctorants. On note également l'identification de substances naturelles ayant une attractivité des mouches des fruits, la production massive des mouches des fruits en vue de production massive de parasitoïdes pour la lutte biologique et l'identification de parasitoïdes endogènes ennemis naturels des mouches des fruits.

Les contraintes restent : la lenteur et la lourdeur administratives des pays pour l'acquisition ou sortir en hors taxes et hors douanes les produits de lutte et les matériels de surveillance. Au Ghana par exemple le produit offert par le PLMF n'est pas encore sorti en douane. Ensuite s'ajoute la faible complétude du système de suivi évaluation. Le 3^{ème} comité de pilotage tenu à Abuja a approuvé la proposition que les chargés de suivi-évaluation des SNRA assurent désormais la collecte et le remplissage de la base de données suivi-évaluation. Une formation à leur intention est prévue du 09 au 13 octobre 2017 à Kumassi/ Ghana.

3.8. Le Projet d'Appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Projet Stock CEDEAO)

Le projet est financé par l'Union Européenne à hauteur de 56 millions d'Euros. La durée du projet est prévue pour 5 ans. L'objectif du projet est de contribuer à répondre efficacement aux crises alimentaires et à renforcer la résilience des ménages dans une perspective de sécurité et de souveraineté alimentaires régionales durables, par la promotion de systèmes de réserves alimentaires d'urgence aux différentes échelles. Sur la période, le projet devrait contribuer à la

constitution de 176 000 tonnes de céréales dont 60 000 tonnes de stocks physiques et 116 000 tonnes en termes de réserve financière.

Les principales réalisations au 30 septembre sont :

- La constitution en cours du premier stock physique de la réserve de 11 250 tonnes de céréales et 21 000 tonnes de céréales en cours. La CEDEAO, à travers la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA), a concrétisé l'intervention de la Réserve au Nigeria à travers la remise officielle au gouvernement nigérian de 1130 tonnes de céréales, destinés aux populations en crise alimentaires dans les Etats de Borno, de Gombe, d'Adamawa et de Yobe. La cérémonie de remise des vivres composés de maïs, de sorgho et de mil, s'est déroulée, le mardi 8 août 2017, à Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno ;
- L'élaboration du projet de Règlement portant création du Comité de Gestion de la Réserve traduit en portugais et anglais soumis à la Commission de la CEDEAO ;
- La contractualisation avec les structures de gestion des stocks notamment OPVN du Niger, NAFCO du Ghana, SONAGESS du Burkina Faso, CSA du Sénégal, ANSAT du Togo et FSRD au Nigeria et les négociations en cours avec OPAM du Mali ;
- La réalisation du diagnostic de qualité des infrastructures nationales au Nigeria aboutissant à la vérification de 13 magasins de stockage de FSRD au Nigeria ;
- La contractualisation avec un cabinet en vue de la réalisation de l'étude de capitalisation des bonnes pratiques de gestion des stocks nationaux.
- Le démarrage du peuplement de la plateforme ECOAGRIS dans cinq pays pilotes (Niger, Nigeria, Sénégal, Burkina et Togo) ;
- Les appuis catalytiques dans 5 pays notamment : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, permettant le déroulement des sessions d'analyse des résultats et la révision des profils HEA ;
- Plusieurs études dont les travaux préparatoires sont en train d'être finalisés connaîtront leur démarrage au cours du deuxième dernier trimestre. Il s'agit de :
 - L'appui à l'amélioration de la connaissance des stocks de proximité existants, des législations, des modes de gestion technique et des mécanismes financiers en vigueur et à la conception participative d'une stratégie de promotion des stocks de proximité insérée dans la stratégie régionale de stockage ;
 - La conception d'un modèle de gestion de stock de proximité, conception et mise en œuvre d'un cursus de formation en gestion de stock de proximité et l'élaboration d'une charte sur le fonctionnement des stocks de proximité ;

- La mise en réseau et au développement de relations contractuelles entre les organisations de producteurs et les structures chargées de la gestion des stocks nationaux et la Réserve Régionale ;
- La capitalisation des expériences en cours, sur les instruments de mutualisation du risque prix et de production et sur la conception d'un système d'assurance récolte adapté aux stocks de proximité;
- Le lancement de l'appel à propositions de projets pilotes de gestion des risques de production et des risques de marché au niveau des stocks de proximité.

3.9. Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)

Le Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles est financé par la DDC (Suisse) pour un montant de 951 700 000 FCFA couvrant la période 2015 à 2019. La mise en œuvre se fait au profit des trois organisations professionnelles faitières qui sont le ROPPA, le RBM et l'APESS. L'objectif du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie de la population rurale en Afrique de l'Ouest à travers la mise en œuvre de la politique agricole régionale (ECOWAP).

Les activités réalisées au cours des trois trimestres écoulés ont été l'appui aux OPF pour leur participation à la réunion du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) de la CEDEAO et le renforcement des capacités sur la dynamique d'implication des OP au processus de formulation des PNIASAN de seconde génération par l'organisation d'un atelier à Cotonou qui a abouti à l'élaboration d'une stratégie régionale de coordination et de mise en synergie de la participation des structures nationales des organisations des producteurs aux processus nationaux de formulation des PNIASAN de seconde génération.

3.10. Le Projet de renforcement des capacités de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (TCP-FAO)

D'un montant de 67 000 USD financés par la FAO, le projet de renforcement des capacités de l'ARAA est prévu pour une durée de 6 mois (mai à octobre 2016). Les activités ont conduit à l'élaboration d'un plan de communication et d'une charte graphique de l'ARAA en cours de validation.

Le projet a permis également à la réalisation d'une étude sur les systèmes alimentaires urbains en Afrique de l'Ouest.

V. EXECUTION BUDGETAIRE

Le budget annuel 2017 de **27 134 799 UC** a été exécuté à hauteur de 41,71% à la date du 30 septembre 2017. Le taux de d'exécution budgétaire du volet administration est de 60,79% et celui du volet programme 41,71%.

Tableau 1 : Taux d'exécution du budget par volet : Administration et programme

Rubrique	Budget prévu	Budget exécuté	Taux de réalisation
Administration	150 675	91 597	60,79%
Programme	26 984 124	11 226 397	41,60%
Total	27 134 799	11 317 995	41,71%

En termes de ressources internes, le taux d'exécution budgétaire est de 51,10% contre 41,52% des ressources externes.

Tableau 2: Taux d'exécution du budget par source de financement: ressources internes et ressources externes

Rubrique	Budget prévu	Budget exécuté	Taux de réalisation
Ressources Internes	532 877	272 302	51,10%
Ressources externes	26 601 922	11 045 693	41,52%
Total	27 134 799	11 317 995	41,71%

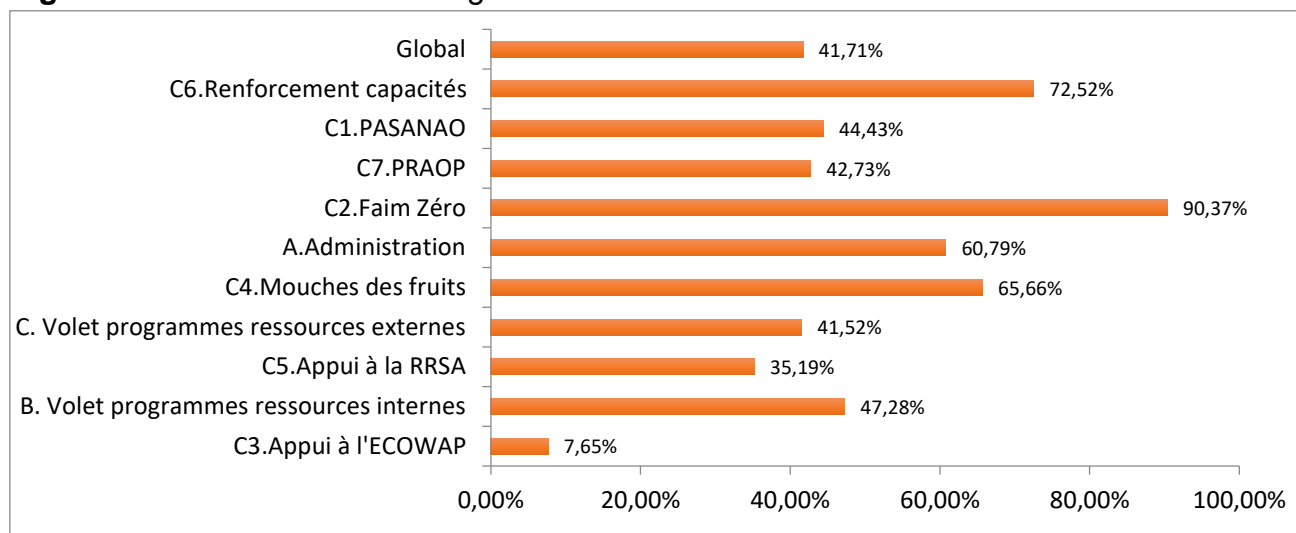
Le niveau d'exécution global de 41,71% s'explique en grande partie par le fait que les activités de grandes envergures ont été soit initialement programmées au dernier trimestre ou soit reprogrammées dans ce trimestre.

Au niveau du projet d'appui à l'ECOWAP/PDDAA, le transfert non encore effectif des fonds aux porteurs de projets explique le faible taux de consommation du budget car plus de 77% du budget 2017 est consacré au financement des projets sur le terrain. Ce transfert se fait sur demande de chaque porteur de projet après avoir justifié au moins 70% de la première tranche. Ce transferts sera fait intégralement au dernier trimestre car les projets sont en train d'adresser leur requête.

Au niveau des ressources internes, les activités telles que le renforcement des capacités et la réalisation du comité technique qui occupent plus du tiers du budget global annuel qui avaient été programmées au deuxième trimestre ont été reportées au dernier trimestre du fait des mesures de la Commission qui instruisaient la révision du budget du programme du deuxième trimestre et de celui du troisième trimestre à 30% du budget du trimestre qui a entraîné la reprogrammation des deux activités au dernier trimestre.

On note également l'achat de 21 000 tonnes de céréales dans le cadre du projet d'appui à la réserve qui interviendra au dernier trimestre alors qu'il constitue une activité d'envergure dans le PTBA 2017.

Figure 1 : Taux d'exécution budgétaire



Le tableau ci-dessous présente une justification des gaps par projets/programmes

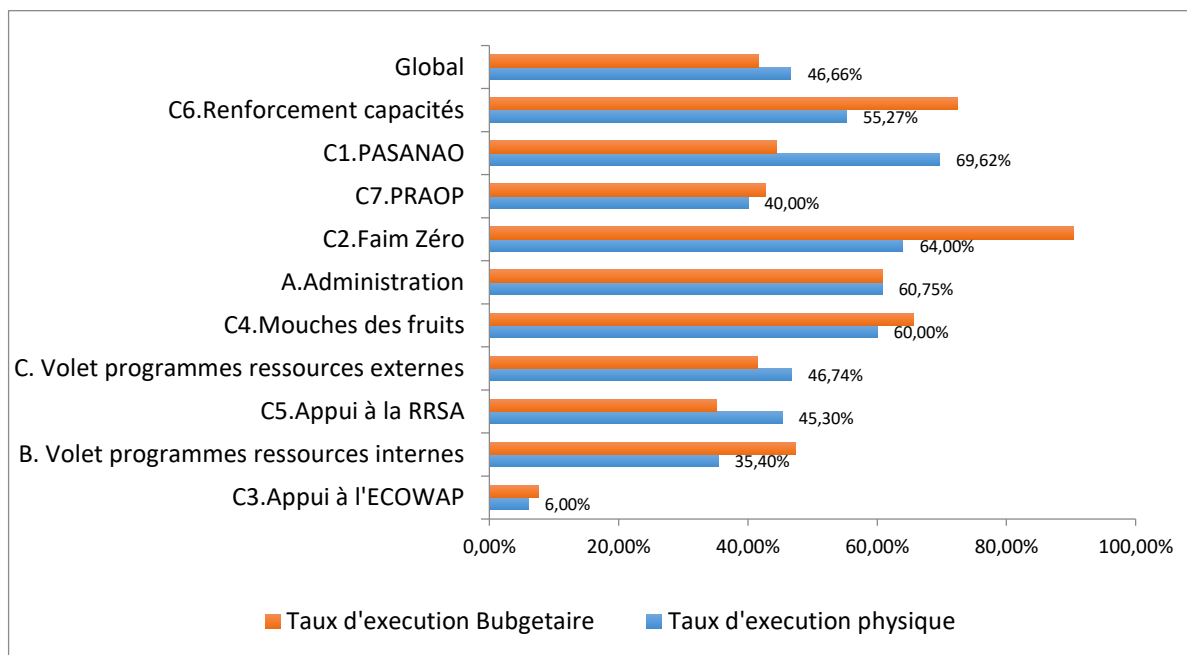
Projets/Programmes	Justification du taux d'exécution du budget
A. Administration	Certaines activités d'envergure sont programmées pour le dernier trimestre. En plus, les mesures de la Commission de réduction des budgets des deux derniers trimestres à 30% ont affecté la mise en œuvre des activités.
B. Volet programmes ressources internes	Les activités telles que le renforcement des capacités des acteurs en ingénierie de projets et la réalisation du comité technique des projets et programmes qui occupent plus du tiers du budget global annuel qui avaient été programmées au deuxième trimestre ont été repoussées au dernier trimestre du fait des mesures de la Commission qui instruisaient la révision des premiers trimestres à 30%.
C1.PASANAO	Les transferts de fonds aux projets se font sur demande des porteurs de projets après une justification d'au moins 70% de la première tranche. Le taux d'exécution va augmenter considérablement avec le transfert de fonds aux porteurs de projets au dernier trimestre
C2.Faim Zéro	Les principales activités sont l'appui aux pays à la formulation de leur programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNISAN). Toutes les

Projets/Programmes	Justification du taux d'exécution du budget
	requêtes d'appui ont été exécutées.
C3.Appui à l'ECOWAP	Le transfert non encore effectif des fonds aux porteurs de projets explique le faible taux de consommation du budget car plus de 77% du budget 2017 est consacré au financement des projets sur le terrain. Ce transfert se fait sur demande de chaque porteur de projet après avoir justifié au moins 70% de la première tranche. Le dernier trimestre connaîtra le transfert à tous les huit projets restants.
C4.Mouches des fruits	Comme on le constate, la plupart des activités sont en cours de réalisation et seront totalement exécutées au dernier, ce qui va augmenter considérablement le niveau d'exécution du budget
C5.Appui à la RRSA	La plupart des activités sont en cours et l'achat de 21 000 tonnes de céréales dans le cadre du projet d'appui à la réserve qui interviendra au dernier trimestre constitue une activité d'envergure dans le PTBA 2017.
C6.Renforcement capacités	Les principales activités sont l'appui aux pays à la formulation de leur programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNISAN). Toutes les requêtes d'appui ont été exécutées. Si certains pays ont soumis leur requête au cours des trois premiers trimestres, d'autres le feront au dernier trimestre.
C7.PRAOP	Les principales activités sont l'appui aux pays à la formulation de leur programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN).

VII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Le taux de réalisation physique est de 46,66%. Il convient de noter que cette performance s'explique par le fait que les activités d'envergure se réaliseront au dernier trimestre.

Figure 2 : Comparaison entre le taux de réalisation physique et d'exécution financière



VIII. DIFFICULTES

Dans l'ensemble, la plupart des activités programmées au titre de l'année 2017 s'exécutent normalement. Les projets et programmes dont la coordination a été confiée à l'ARAA s'exécutent aussi bien avec des résultats tangibles.

En termes de difficultés on note que :

- Le transfert tardif des fonds du budget du POA 2017 du projet d'appui à la mise de l'ECOWAP/PDDAA qui a entravé la mise en œuvre de certains projets terrains sur les filets sociaux de sécurité.
- La non opérationnalisation du fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (ECOWADF) limitant la mise en œuvre de certains projets.
- La lenteur et la lourdeur administratives des pays pour l'acquisition ou sortir en hors taxes et hors douanes les produits de lutte et le matériels de surveillance du projet sur les mouches des fruits.

IX. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Bien que le taux de réalisation budgétaire reste inférieur à 50%, il convient de noter que toutes les activités seront réalisées au cours de l'année selon la disponibilité des ressources.

Pour assurer une mise en œuvre réussie des activités de l'ARAA, il est recommandé à la Commission de :

- Assurer la mise à la disposition de l'ARAA la totalité des fonds pour la mise en œuvre des activités (les ressources internes ne représentant que 1,96% du budget global de l'ARAA y compris les ressources externes) ;
- Accélérer le processus de recrutement des deux comptables (1 dédié au projet d'appui à la réserve et l'autre pour le suivi financier des projets terrains filets sociaux) permettra d'assurer un suivi plus rapproché des projets et programmes ;
- Opérationnaliser le Fonds régional pour l'agriculture et l'alimentation (ECOWADF) qui permettra de mobiliser des ressources auprès des partenaires techniques et financiers.

ANNEXE I: TEMPLATE EXCEL (voir l'annexe Excel)